



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Fondée en 1899 par Raymond PITET
Reconnue d'utilité publique S.A.G. 5062
Honorée du Haut Patronage de M. le Président de la République

FORMATION INITIALE

BNSSA 2025

Contacts :

FFSS 89

45 route de Tonnerre
89600 GERMIGNY

07.86.96.02.85

secourisme.moneteau@laposte.net

Piscine intercom. Avallon

Avenue du Parc des Chaumes
89200 AVALLON

03.86.34.08.51

piscine@cc-avm.fr

FORMATION INITIALE BNSSA

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

- Niveau de compétence des stagiaires : soit présentation d'un diplôme de 100 Crawl, soit titulaire d'une licence FFN.
- Il faut être âgé de 17 ans révolus au jour de l'examen ou être émancipé.

ATTENTION : Le BNSSA ne sera délivré qu'aux candidats âgés de 18 ans minimum ou émancipés, dès lors qu'ils auront réussi l'examen. Pour les candidats mineurs non émancipés, le BNSSA sera délivré le jour anniversaire de leur 18 ans ou le jour ouvert suivant.
- Pour les mineurs émancipés, fournir copie du jugement (démarche à effectuer auprès du Juges des Tutelles au Tribunal de Grande Instance)..
- Autorisation parentale pour les candidats mineurs.
- Etre titulaire du PSE 1 (Premier Secours en Equipe de niveau 1) ou d'un titre équivalent, à jour de formation continue annuelle (2023/4).
- Certificat médical type (voir fiche n°3 jointe) datant de moins de trois mois.
- Etre titulaire de la licence/assurance de la FFSS.
- Se munir de palmes, masque et tuba.

Calendrier de la formation :

- **Clôture des inscriptions : le 28 février 2025**
- **Condition de réalisation: 8 candidats minimum (20 maximum).**
- Accueil/test en bassin => 01/02/2025 à partir de 14h00 à la Piscine Avallon
- Dates formation => du 03 au 08/03/2025
- Programme => Semaine du lundi 03/03 au vendredi 07/03/2025:
 - préparation examen aquatique en bassin et formation réglementation.
 - Samedi 08/03/2025: examen blanc.

Prix :

Formation initiale BNSSA : 350.00 €* (+ 14.00 € si besoin licence FFSS).

(*): remise de 100.00 € pour nageurs-pratiquants inscrits au Club de Natation d'Avallon (*sur justificatif*).

Lieu de la formation :

Piscine intercommunale Av. du Parc des Chaumes, 89200 AVALLON

Contact responsable pédagogique :

Dominique BESSET

Tél. : 07 86 96 02 85

Mail. : secourisme.moneteau@laposte.net

Fiche n°1 :

**DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION INITIALE
BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE
2025**

Dates de la formation :

du 03 au 08/03/2025 à la piscine intercommunale d'AVALLON

A retourner complet à : FFSS 89
Dominique BESSET
45, route de Tonnerre
89600 GERMIGNY

ou envoi par mail à : piscine@cc-avm.fr copie : secourisme.moneteau@laposte.net

Date limite de dépôt du dossier : le 28 février 2025

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : à

TEL. : Adresse mail : @

Adresse postale :

.....

sollicite mon inscription à la formation initiale BNSSA qui se déroulera du 03 au 08/03/2025 de 8h30 – 11h30 (*bassin*) et 13h00 – 16h00 (*théorie*)

Fait à : le :

Signature :

Reçu complet le : Visa responsable pédagogique :

Fiche n°2 :

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Madame / Monsieur*

NOM : Prénom :

Demeurant :

et agissant en qualité de mère / père*,

autorise ma fille / mon fils* Prénom : Nom :

demeurant à la même adresse / adresse suivante* :

.....

à participer

- à la formation 2025 du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique qui se déroulera 03 au 08/03/2025 à la piscine intercommunale d'AVALLON;
- aux examens correspondants qui seront organisés dans le département de l'Yonne en 2025.
-

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait à : le :

Signature :

(*) rayer les mentions inutiles

Fiche n°3 :

Certificat médical BNSSA

Le certificat médical doit être établi moins de 3 mois avant la date de dépôt du dossier de candidature à la formation et est exigé pour tout candidat au BNSSA ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour M. et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente, en particulier, une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ;
- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier : Dans le cas d'œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

A, le
(Signature et cachet du médecin)

Fiche n°4 :

Fiche de renseignements administratifs.

Nom : **Prénom :** (à l'identique licence)

Sexe :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro de Sécurité Sociale :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse de courriel : @

Situation de famille :

Diplômes scolaires et universitaires :

Diplômes et brevets sportifs détenus :

Profession :

Situation professionnelle (préciser l'administration de tutelle ou les références de l'employeur) :

Numéro, date et lieu d'obtention du PSE 1 ou du titre équivalent :

Année dernière formation continue PSE1 :

Organisme ou association ayant préparé le candidat au PSE1:

N° licence FFSS :

Observations :

Date :

Signature du candidat :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE
SANS PRENDRE EN COMPTE L'INSCRIPTION

Fiche n°5 :

**DEMANDE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN DU
BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE
2025**

Date de l'examen :

23 mars 2025 (à confirmer)

Piscine intercommunale - Av. du Parc des Chaumes, 89200 AVALLON.

Date limite d'inscription : 06 mars 2025

Nombre limité à 20 candidats

(suivant conditions logistiques et sanitaires)

A retourner complet à : Dominique BESSET
45, route de Tonnerre
89600 GERMIGNY

ou envoi par mail à : secourisme.moneteau@laposte.net

Date limite de dépôt du dossier : le 15 mars 2025

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : à

TEL. : Adresse mail : @

Adresse postale :

.....

sollicite mon inscription à l'examen 2025 BNSSA qui se déroulera le 23/03/2025 après-midi (à partir de 13h30) à la Piscine intercommunale - Av. du Parc des Chaumes, 89200 AVALLON.

Je déclare avoir donné **le certificat médical datant de moins de trois mois :**

- avant le dépôt de mon dossier complet lors de l'inscription à la formation initiale BNSSA.

Fait à : le :

Signature :

Annexe 1 :

**RECAPITULATIF / ETAT DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR
DOSSIER DE CANDIDATURE A LA FORMATION
B.N.S.S.A.**

- demande d'inscription formation (fiche n°1),
- pour les mineurs, autorisation parentale (fiche n°2) ;
- copie jugement d'émancipation, si besoin;
- copie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- copie du diplôme de 100 Crawl ou licence FFN ;

- copie du certificat de compétences de secouriste « PSE 1 » du candidat ou un titre équivalent ;
- copie de l'attestation de la formation continue annuelle (2023 / 2024) de secouriste si besoin;

- un certificat médical type (fiche n°3), datant de moins de trois mois avant le dépôt de la candidature ;

- une fiche de renseignements administratifs (fiche n°4) ;
- une fiche de candidature examen (fiche n°54) ;

- copie licence / assurance FFSS de l'année (sinon voir ci-dessous) ;

- paiement par chèque d'un montant de 350,00 € pour la formation initiale, à l'ordre de FFSS 89 (+ 14,00 € pour licence FFSS si besoin).

- justificatif pour les nageurs pratiquants au club d'Avallon pour bénéfice réduction de 100.00€ sur montant ci-dessus.

- Reçus de paiement renseignés (voir ci après).



FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET SECOURISME
(RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE)

COMITE DEPARTEMENTAL FFSS-89

Siège social : Mairie – 89470 MONETEAU



RECU de paiement

(fait en 2 exemplaires)
Exemplaire à remettre au candidat

NOM :

Adresse :

.....

Désignation : Formation initiale BNSSA

Date : 03 au 08/03/2025

Lieu : Piscine intercommunale d'AVALLON

Nom candidat *(si différent)*:

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| 1 personne : 1 x forfait 350,00 € | = 350,00 € * |
| 1 nageur-pratiquant club Avallon | = - 100,00 € * |
| licence FFSS : 1 x forfait 14.00€ | = 14, 00 € * |

Total : -----
=

(*) rayer les mentions inutiles

réglé par chèque

réglé en espèce

Po/Le Président

Nom personne délégataire :



FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET SECOURISME
(RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE)



COMITE DEPARTEMENTAL FFSS-89

Siège social : Mairie – 89470 MONETEAU

RECU de paiement

(fait en 2 exemplaires)

Exemplaire « Comité départemental FFSS89 »

NOM :

Adresse :

.....

Désignation : Formation initiale BNSSA

Date : 03 au 08/03/2025

Lieu : Piscine intercommunale d'AVALLON

Nom candidat (si différent):

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| 1 personne : 1 x forfait 350,00 € | = 350,00 € * |
| 1 nageur-pratiquant club Avallon | = - 100,00 € * |
| licence FFSS : 1 x forfait 14.00€ | = 14, 00 € * |

Total : =

(*) rayer les mentions inutiles

réglé par chèque

réglé en espèce

Po/Le Président

Nom personne délégataire :